

Image not found or type unknown



Départ du domicile séparation garfe d'enfant

Par **olmucci valerie**, le **20/04/2010** à **12:08**

Bonjour,
Dois-je demander l'accord d'un Magistrat pour quitter le domicile sans mes 3 enfants.
Nous vivons en union libre.
Ou dois-je m'adresser?
Aucun dialogue n'est possible avec le père que je souhaite quitter.